

**LETTRE D'INFORMATION DES ACTUALITES INTERNATIONALES  
DANS LE DOMAINE DE LA LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT  
ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME**

**Sport en danger : fraudes, corruption, paris truqués, le sport international gravement malade.**

*Dans un rapport, l'Iris tire le signal d'alarme. Beaucoup de questions encore peu de réponses. Mise à jour.*

*Nea say a régulièrement sensibilisé ses lecteurs sur un phénomène qui prend de l'ampleur et menace de mort le sport : en juin dernier un article était publié qui soulignait la prise de position du Parlement européen*

*Un rapport de l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS), présenté au Comité national olympique et sportif français (CNOSF), analyse le développement de la corruption liée aux paris sportifs. Dans un contexte où les scandales de corruption liés aux paris sportifs se multiplient dans l'espace européen, le livre blanc rédigé par l'Iris (Institut de relations internationales et stratégiques) en collaboration avec l'université de Salford, le cabinet Praxes et le China Center for Lottery Studies – «Paris sportifs et corruption. Comment préserver l'intégrité du sport?» – étudie les modes opératoires utilisés par des organisations criminelles pour truquer des rencontres sportives.*

«Face à la menace grandissante que font peser des organisations criminelles qui manipulent des matchs aux fins de s'enrichir et de blanchir de l'argent sale par l'intermédiaire des systèmes de paris sportifs en ligne», les fédérations sportives s'inquiètent des conséquences économiques (au niveau de la billetterie, du sponsoring et des droits TV) qu'engendrerait un discrédit généralisé de leur discipline auprès du public. Réputés trop corrompus, certains championnats de football asiatiques et est-européens ont ainsi perdu de leur popularité.

La perspective de profits plus élevés pousse désormais les mafias de ces pays à manipuler des matchs des grandes ligues européennes qui concentrent l'intérêt des parieurs, y compris asiatiques. L'implication de réseaux criminels albanais dans des affaires de paris truqués en Italie ou de la mafia croate en Allemagne éclaire sur ce phénomène transnational menaçant l'intégrité des compétitions sportives. «À terme, la mort du sport est programmée si les autorités sportives et publiques ne se mobilisent pas pour lutter contre la fraude», préviennent les auteurs du rapport, présenté au Comité national olympique et sportif français (CNOSF).

Des sommes énormes sont en jeu : 200 milliards d'euros de mises par an. Le marché mondialisé des paris sportifs, qui génère 200 milliards d'euros de mises par an, aiguise d'autant plus la cupidité des corrupteurs que l'absence d'harmonisation des législations nationales et le manque de coopération entre les autorités publiques étatiques, rendent le mouvement sportif vulnérable à leurs approches directes ou

indirectes. Les auteurs du livre blanc s'appuient sur différentes affaires de corruption pour dresser «une typologie globale du phénomène». Pour les auteurs, «les nouveautés technologiques inhérentes au secteur des paris sportifs ont contribué au développement de trucages plus subtils». Avec, notamment certains types ou formules de paris: sur les détails d'un match (joueur qui marquera le prochain but, aura le prochain carton jaune, nombre de cartons, etc. ), le live betting (qui démultiplie les possibilités de paris et complexifie le contrôle) ou le betting exchange (parier sur une non-réalisation).

L'interaction entre les fragilités intrinsèques des acteurs du monde sportif (paupérisation de certaines ligues européennes ; avidité de certains dirigeants, joueurs ou impresarios ; zones géographiques où la corruption est endémique) et le développement d'un marché mondial des paris sportifs, dématérialisé via Internet, ne permet pas aux régulateurs territoriaux (fédérations sportives, opérateurs légaux et autorités publiques) de trouver des parades efficaces. Le décloisonnement des sites de paris européens et asiatiques (qui représentent la partie immergée d'un réseau pyramidal de paris illégaux drainant des mises colossales) crée ainsi un «marché gris» d'autant plus propice à remettre en cause «la glorieuse incertitude du sport» que «la corruption sportive constitue une activité lucrative à faible risque par rapport à d'autres activités criminelles qui concentrent l'attention des pouvoirs publics, et qui sont passibles de lourdes peines pénales».

Renforcer l'éthique du sport : ce constat alarmant conduit les auteurs à souligner la nécessité d'une action coordonnée entre le mouvement sportif, les opérateurs de paris et les pouvoirs publics. Avec notamment l'accent donné sur le besoin de coordination policière et sur la création d'un délit de fraude sportive harmonisé. Le Parlement européen propose ainsi que la fraude sportive fasse l'objet d'une définition commune au niveau européen et soit intégrée dans les législations des États membres. À cet égard, la Commission européenne (cf. Nea say)mène actuellement une étude sur le traitement juridique et pénal de ce problème. De leurs côtés, le Conseil de l'Europe se penche sur la faisabilité (dès 2008 il lançait des études)d'une convention internationale alors que la France vient d'adopter une proposition de loi visant à renforcer l'éthique du sport, notamment «en donnant la possibilité aux fédérations d'accéder aux données de jeu, via l'Arjel , afin de vérifier que les acteurs de la compétition n'ont pas participé aux opérations de paris ».

Selon les auteurs du livre blanc, ce nécessaire processus d'intégration au niveau des pouvoirs publics doit se doubler d'une mutualisation des outils de monitoring (les systèmes d'alerte sur le marché des paris sportifs). Avec comme corollaire, la mise en place d'un système où les informations les plus utiles pour la traque des manipulateurs (analyse des tendances géographiques, volume des mises rapportée au nombre de parieurs engagés, identité de ces derniers) puissent être centralisées auprès d'une agence régulatrice facilitant «une concertation entre États». Pour lutter efficacement contre la corruption sportive liée aux paris, les auteurs recommandent, entre autres, «la création d'un observatoire de la corruption sportive commun à tous les sports» et «la création d'une structure permanente intergouvernementale de suivi de l'offre et la demande de paris sportifs sur Internet.»

***En résumé, trois axes d'action sont proposés : action et prévention.***

- ***En premier lieu***, le rapport demande une responsabilité accrue et un renforcement de l'éthique au sein du mouvement sportif.
- ***Deuxième volet***. « La lutte contre la corruption sportive passe par l'adoption de mesures pour sensibiliser et dissuader les participants sportifs. » Sur le plan législatif, « la lutte contre la corruption sportive passe par l'adoption de

mesures pour sensibiliser et dissuader les participants sportifs. » Ainsi la dernière loi sur l'éthique dans le sport adoptée la semaine dernière à l'Assemblée nationale va dans ce sens, même si certains députés ont émis des réserves sur les aboutissants de cette loi (lire l'article Marie-George Buffet : « Le sport a besoin d'une loi cadre qui renforce le rôle de l'Etat »).

- ***Dernier volet des recommandations*** : une coopération internationale efficace contre les réseaux de paris truqués. « Compte tenu des logiques transnationales à l'œuvre, des passerelles de coordination internationale sont indispensables en matière de police et de justice. Elles le sont aussi en matière de surveillance du marché illégal, car même si les approches et le périmètre de la régulation des paris sportifs varient selon les pays, tous les Etats sont préoccupés par les risques qui pèsent sur le sport et son intégrité, ainsi que sur l'ordre public et la sécurité. »

***Sport et corruption, beaucoup de questions encore sans réponses.*** Cette étude qui a connu un certain retentissement pose plus de questions qu'elle n'apporte, à ce stade, de réponses. Les auteurs en sont conscients, notamment ceux qui comme Sarah Lacarrière (IRIS) se sont efforcés de répondre aux questions nombreuses qui leur furent posées : comment lutter pour préserver l'intégrité du sport, avec quels moyens lutter contre un phénomène en pleine expansion, une expansion récente.

Les difficultés sont nombreuses. Le phénomène est encore mal mesuré en l'absence d'un observatoire. Ce que l'on sait n'est que la partie immergée de l'iceberg : on ne peut mesurer l'ampleur de la corruption liée aux paris, par exemple.

Un allié : le mouvement sportif qui, lui-même, a pris conscience du risque. Le Comité international olympique a mis en place des groupes de travail, la Fifa (Fédération internationale de football) a fait un don de 20 millions de dollars à Interpol. Des actions ont été menées sur le volet prévention et formation des joueurs. Ce qu'on peut souhaiter, c'est qu'avec cet argent, Interpol, qui doit créer à Singapour un hub spécialisé dans les matches truqués, s'inscrive plus dans son corps de métier, c'est à dire la coopération policière internationale.

Les instances sportives ne sont-elles pas tentées de taire ou minimiser le problème ? mais le risque immense est de décrédibiliser les compétitions sportives : le désintérêt tue de façon implacable la compétition sportive et au bout du compte le mouvement sportif a intérêt à jouer la transparence. Il doit prendre conscience qu'il ne peut mener le combat tout seul avec ses propres moyens et il est de plus en plus enclin à considérer que la création d'un délit de fraudes sportive le sert plus qu'il ne le désert et désormais il n'y a pas d'objection majeure à sa création.

Certains pays sont encore dans le déni du phénomène et de son ampleur c'est pourquoi il faut porter la question de la corruption au niveau politique et il faut une vision européenne harmonisée sur la question des paris sportifs. Tout ce que l'on pourra créer au niveau européen en termes de normes pourra être porté au niveau politique et proposé aux acteurs asiatiques ou d'Europe de l'Est là où est la source principale de la gangrène corruptrice. C'est là que le Conseil de l'Europe a un rôle à jouer, d'ailleurs il étudie la possibilité d'une convention internationale est important.

Créer une agence mondiale anticorruption sur le modèle de l'Agence mondiale antidopage, qui associe mouvement sportif et pouvoirs publics est souhaitable, mais prématuré sans avoir au préalable mis en place un observatoire, lieu de réflexion d'information et d'élaboration de normes ; Mais le mouvement sportif doit d'abord réfléchir sur lui-même, se livrer à une introspection sincère et profonde..

La corruption sportive est aujourd'hui une activité à moindre risque par rapport aux autres tentations pour la criminalité organisée. Le sport permet de blanchir de l'argent

et bénéficie d'une certaine impunité: c'est moins dangereux que le trafic de drogue ou le trafic d'armes, domaines dans lesquels existent déjà des outils de lutte et des conventions internationales. Dans le sport, les criminels ne s'exposent pas à des risques importants. D'où l'importance de la pénalisation de la fraude sportive, qui permettrait de mettre en oeuvre des moyens d'investigations supplémentaires, ce qui est plus difficile à utiliser quand il n'existe pas un délit spécifique. La création d'un tel délit favoriserait la création de services de police dédiés et donc une meilleure coopération internationale.

Les Jeux olympiques de Londres sont-ils particulièrement menacés? Non, même s'il y a une véritable inquiétude, mais en de telles occasions il est beaucoup plus difficile d'aller corrompre un champion, la surveillance est renforcée mais la tentation de la corruption est aussi plus grande. Les sportifs sont mieux encadrés et les compétitions pouvant faire l'objet de paris truqués sont aussi mieux connues

Les réponses à toutes les questions soulevées par le rapport sont loin d'être au rendez-vous mais une impulsion considérable vient d'être donnée elle a reçu un écho important dans la presse, à la différence du rapport sur le sport que le Parlement européen vient d'adopter dans sa session plénière du 2 et 3 février dernier (Cf. autre article) Constatons que ces deux événements, contemporains à quelques jours près, se sont largement ignorés

**Liens :** <https://europe-liberte-securite-justice.org/2012/02/07/sport-en-danger-fraudes-corruption-paris-truques-le-sport-international-gravement-malade-dans-un-rapport-liris-tire-le-signal-dalarme-beaucoup-de-questions-encore-peu-de-repo/>

## L'argent sale du football

Derrière les transferts, les billets de stade et les rachats de clubs se glissent de plus en plus d'argent sale dans le football, selon un récent rapport du GAFI.

Le football brasse de telles quantités d'argent que les criminels en ont fait désormais un canal privilégié du blanchiment de leurs capitaux. Le marché, surtout concentré dans les pays d'Europe de l'Ouest où les flots d'argent ont considérablement augmenté depuis les années 90, présente de nombreuses failles dans lesquelles s'est engouffrée la pègre. Le GAFI, groupe d'action financière de l'OCDE chargé de lutter contre le blanchiment et le financement du terrorisme dans le monde, décrit les mécanismes employés par ces criminels, dans un récent rapport.

"Le blanchiment d'argent à travers le secteur du football se révèle plus profond et plus complexe que ce que l'on pensait jusqu'à présent", annonce le rapport du Gafi. Les auteurs du rapport ont interrogé des responsables des gouvernements et des fédérations de football de 25 pays, qui ont signalé au total plus de 20 affaires de blanchiment d'argent liées au football.

Le phénomène dépasse l'anecdote car le secteur a grossi de façon incroyable.

Porté par l'explosion des droits TV qui ont fait flamber les salaires des joueurs, par l'argent du sponsoring et la globalisation du marché des joueurs, le monde du football s'est transformé en un business colossal. Mais les structures de base et les règles du jeu ont peu évolué. Les organisations professionnelles de football sont prises en défaut. Les criminels ont donc trouvé dans le milieu du foot une porte d'entrée idéale pour blanchir l'argent sale, estime le GAFI.

**Poignée de main**

Cela commence toujours par une bonne poignée de main. Le milieu du foot est facile à pénétrer pour les criminels, constate le GAFI. Au stade se réunissent toutes les couches de la société et les nombreux acteurs de la filière dont les officiels des fédérations, des hommes d'affaires, des élus locaux... faciles à approcher.

Une fois dans le cercle, les criminels disposent de nombreuses facilités pour blanchir l'argent: rachat de clubs en difficultés ou de clubs amateurs, transferts, paris en ligne... ou encore le trucage du nombre d'entrée au stade (surévalué pour cacher une partie d'argent sale). Le cash circule abondamment dans le secteur, une aubaine pour la mafia, explique en substance le rapport.

### **Mercato**

Le grand "mercato" des transferts de joueurs est un des instruments privilégiés par les criminels. Ces transactions financières entre clubs sont très vulnérables, relève le GAFI. La sophistication et l'ampleur des mouvements dépassent le contrôle de la FIFA (la fédération internationale du football), des confédérations comme l'UEFA en Europe et des organisations nationales. En réalité, la globalisation des marchés et l'abolition des frontières (Arrêt Bosman de 1995 en Europe) ont rendu un grand service à la mafia.

Une bonne partie des transferts peut transiter par les paradis fiscaux où le secret bancaire et l'absence de taxe facilitent les maquillages financiers. Les opérateurs sont souvent les agents des joueurs qui peuvent venir de tous bord (homme d'affaires, avocat...), sans être forcément inscrits sur une liste des instances de foot. Que font-ils? Les sommes des transferts peuvent être par exemple surévaluées. Un joueur est acheté 10 millions d'euros pour un coût réel de 5 millions. L'autre moitié correspond à de l'argent sale. Lorsque le joueur acheté a évolué dans le club et qu'il est revendu, les criminels récupèrent de l'argent blanchi.

### **Prise de conscience**

Face à ces possibles manipulations des transferts, la FIFA affirme "être consciente du problème et mettre en œuvre en permanence des mesures pour le combattre", a-t-elle annoncé dans un communiqué. L'organisation met en avant sa principale initiative contre le blanchiment des capitaux: un système de comparaison sur Internet des données des transferts réalisés entre les clubs. "Ce système a pour but de s'assurer que les autorités auront plus de détails sur chacun des transferts réalisés (NDLR: montant, banques concernées, type de transfert, commission et nom des agents...) et d'améliorer la transparence des transactions", explique-t-elle. Ce système a été testé pour la première fois en grandeur nature en Norvège, en avril 2008.

Contactées par *E24*, la Fédération Française de Foot, la Ligue de Football Professionnelle et l'UEFA, la confédération européenne des clubs de foot, n'étaient pas immédiatement disponibles pour apporter un commentaire. Certaines de ces instances ont reconnu ne pas avoir encore pris connaissance du rapport du GAFI.

### **Contrats**

Le cas des transferts est une partie d'un vaste problème. Le blanchiment concerne aussi la rédaction des contrats des joueurs. L'une des fraudes est le maquillage des droits d'exploitation d'image. Le versement de ces droits peut être réalisé sur des comptes offshore et peuvent rémunérer entièrement les joueurs sans que le club ne les exploite réellement.

Cet instrument peut cacher des financements surévalués ou occultés au fisc. Parmi les conditions de rémunération des joueurs, les criminels jouent également sur les multiples bonus et avantages en nature payés cash aux joueurs: maison, voitures, arrangement financiers pour la famille... Autant d'opportunités pour le blanchiment.

### **Paris en ligne**

Les criminels exploitent tous les moyens. Les paris sportifs viennent s'ajouter à leur boîte à outils et cette vieille ficelle s'est fortement développée avec le boom des paris en ligne. Les criminels qui profitent de la législation indulgente de certains pays ou des centres offshore sur les paris en ligne, s'intéressent plutôt aux paris des petits matches, où les sommes restent toutefois importantes. Selon l'UEFA, l'argent parié sur un seul site de pari en ligne peut dépasser 100.000 euros pour un match de 3e division et peut atteindre 1 à 2 millions d'euros dans d'autres cas. Les règles de pari sont différentes d'un pays à l'autre, les criminels en profitent pour s'installer dans les pays tranquilles.

La masse d'argent brassée par tous ces trafics est inchiffrable, avertit le GAFI. Mais le développement incroyable de la commercialisation du foot, des transferts, des droits de télévision, ou encore de l'industrie du sponsoring rendent le problème de plus en plus aigu au moment où les pays du G20 ont placé la lutte contre l'opacité de la finance et des paradis fiscaux comme l'une des priorités de l'après-crise.

**Liens :** <http://www.20minutes.fr/economie/552245-20090706-economie-l-argent-sale-du-football>

### **Le Sport en danger : corruption, paris illégaux, blanchiment d'argent, agents des sportifs et des clubs, arbitres etc ...**

« Le sport dans son ensemble est en danger », c'est en ces termes que Jacques Rogge, président du Comité international olympique a conclu la réunion organisée à Lausanne sur les paris sportifs illégaux et la corruption, à laquelle étaient conviés, entre autres des représentants des gouvernements, des comités olympiques, des fédérations sportives, Interpol, des opérateurs sportifs en ligne etc. Apparemment ni Europol, ni aucune instance quelconque européenne n'était présente.

Dans son livre blanc sur le sport de 2007, la Commission européenne a abordé le sujet et un groupe de parlementaires européens vient de déposer (le 14 février dernier) une déclaration écrite qui, si elle était signée par une majorité de députés à la date du 1<sup>er</sup> mai prochain, engagerait le Parlement européen et les autres Institutions.

Qu'a-t-on constaté ? Il y a une grosse préoccupation sur le développement des paris illégaux et sur les phénomènes de corruption qui surgissent lors des compétitions sportives. Un groupe de travail a été créé. Peut-on imaginer une agence mondiale sur la corruption sur le modèle de l'Agence mondiale contre la corruption ? A ce stade il est impératif d'avoir un organisme qui centralise l'information, si des organes comme Europol ou Eurojust ne peuvent le faire pour différentes raisons, notamment institutionnelles, alors il ne faut pas hésiter à confier cette tâche à Interpol. Pour le reste et à première vue, il est évident que la lutte contre le dopage et la lutte contre la corruption présentent bien des similitudes et des analogies et à l'occasion ces deux mondes se rencontrent. En toute hypothèse et étant l'importance des sommes en jeu, il est inévitable que la criminalité internationale organisée soit déjà à l'œuvre.

L'ampleur du phénomène est encore mal connue, c'est pourquoi, la création d'un organisme d'information est urgente. En France, le montant a été estimé à 2 milliards le montant des jeux sur Internet, au niveau international, certains estiment que les mises illégales représentent 80% du total des mises, les anglais penchent pour 30%. Michel Barnier commissaire européen au marché intérieur et donc en charge de l'organisation des jeux et paris estime à 15 000 le nombre de sites de paris en Europe dont 85% seraient illégaux. Le Gafi (groupe d'action financière, organisme intergouvernemental de lutte contre le blanchiment d'argent) pense que les paradis

fiscaux se sont transformés en paradis des jeux. L'enjeu est de se doter le plus rapidement possible d'au moins un système de surveillance. Tôt ou tard une très grosse affaire de corruption risque d'éclater, c'est en tout cas la crainte exprimée par Jacques Rogge et tous les sports peuvent être concernés. La sensibilisation des fédérations sportives est très inégales : certaines sont à la pointe du combat, d'autres sont dans une attitude de déni. Mais au total, trop peu de pays se sentent directement concernés et s'impliquent. Or les fédérations sportives en tant qu'organisatrice et de plus en plus souvent « propriétaires » de l'évènement sportif doivent se mobiliser sans délai et alerter les autorités en cas de soupçon.

La corruption dans le sport ne peut que prendre une ampleur considérable si une action vigoureuse n'est pas entreprise et à l'évidence un tel phénomène ne peut connaître les frontières : la dimension européenne est indispensable, mais elle ne peut suffire. On comprend d'autant moins les hésitations qui se sont manifestées à Lausanne ces derniers jours.

Les paris truqués sont toujours au centre des préoccupations de tous. La FIFA a ouvert une enquête contre trois arbitres hongrois récemment suite à deux matchs amicaux dont les droits sont détenus par une société thaïlandaise. *Un séminaire réunissant fédérations, sociétés de paris, organismes internationaux tels qu'Interpol ou l'ONU et gouvernements aura lieu en mars à Lausanne, afin de mettre en place une agence ;*

« Avec les paris sur l'Internet, leur anonymat, les liquidités et le volume importants qu'ils dégagent, les risques de corruption ont atteint un sommet », est la phrase clé prononcée par Jacques Rogge, qu'il faut retenir. « Le sport est le domaine le plus faible où blanchir l'argent sale. Il y a énormément de zones faibles dans le sport, elles sont entretenues par le manque de transparence. Il est difficile de suivre les transactions », commente de son côté Risto Nieminen, Président de la World Lottery Association (WLA). Même son de cloche chez Christian Kalb, Créateur de CK Consulting : « Le sport est apprécié des criminels car il est indépendant, il est international, il est privé, il est peu régulé par les gouvernements. Et parce qu'il est peu transparent. Internet a brisé toutes les frontières. Il y a 15 ans, on dénombrait moins de 200 compagnies proposant ce genre de services sur le web. Aujourd'hui, il y en a plus de 10 000 ». Notons tout de même que le phénomène n'est pas récent, des scandales ayant eu lieu au début du XXème siècle.

L'Asie est considérée comme une plaque tournante des paris illégaux. A titre d'exemple, outre la Coupe du Monde de Football qui a généré de très nombreux paris en Asie, un match de Coupe de France du FC Sochaux (de seconde catégorie) a généré des paris très largement supérieurs en Asie qu'en France. 5 000 personnes ont été arrêtées dans le cadre d'enquête sur les paris illégaux en Thaïlande, en Malaisie et à Singapour l'an dernier.

Aujourd'hui, la confiance dans le sport est remise en cause et la création d'une « police du sport », demandée par Michel Platini, Président de l'UEFA, semble inévitable. Une collaboration avec Interpol a été évoquée. Les gouvernements devront également s'impliquer.

**Liens :** <https://europe-liberte-securite-justice.org/2011/03/04/le-sport-en-danger-corruption-paris-illegaux-blanchiment-dargent-agents-des-sportifs-et-des-clubs-arbitres-etc/>

**Les transferts servent aussi à blanchir de l'argent**

Depuis trente ans, Noël Pons enquête sur les systèmes utilisés dans ces mouvements de joueurs pour frauder et blanchir de l'argent. Mode d'emploi.

Chaque été, la période de transferts tient en haleine des millions de supporters, friands de rumeurs et montants dignes des cagnottes l'EuroMillions. Chaque été, donc, les clubs vendent et achètent des joueurs dans un joyeux marché. Il y en a toujours plus. Ils viennent de toujours plus loin. Selon les chiffres publiés par la FIFA, 11?500 transferts ont été réalisés par 5000 clubs en 2011. Le tout pour un chiffre d'affaires de près de 3 milliards de francs.

Ce beau «business» présente cependant des transhumances parfois étranges. «Vous avez remarqué? Même s'il y a des transferts corrects, tous ne sont pas logiques», lance Noël Pons. Son ironie est accentuée par son accent méridional. «Cela fait trois décennies que j'observe le monde du foot, ses codes et ses comptes, pas le jeu. Ce qui m'intéresse, ce sont les montages. Ceux qui permettent aux fraudeurs de profiter des failles sous couvert de l'image lisse et idéalisée du sport.»

Noël Pons est un spécialiste de la fraude. Ancien inspecteur des impôts et du service central français de lutte contre la corruption, il décortique depuis trente ans les comptes des clubs, mais aussi le milieu bancaire. «Les deux mondes sont très proches quand il s'agit de blanchir de l'argent ou de frauder. Les techniques comptables sont les mêmes. On y travaille avec des surfacturations».

### **Fraude et blanchiment**

Pour le Français, les périodes de mercato sont toujours un spectacle divertissant. Si vous observez le mouvement des joueurs, d'où ils viennent et où ils vont, vous allez remarquer qu'ils sont comme des troupeaux de gnous qui migrent chaque année de la Tanzanie vers le Kenya. Leurs déplacements ne doivent rien au hasard. Certains flux permettent d'identifier les clubs et, surtout, les régions à risque.»

Le sens de la migration indique, lui, si les propriétaires de club sont candidats au blanchiment ou à la fraude. Pour mémoire, le premier a pour but de légaliser des fonds aux origines douteuses, «comme le trafic d'armes ou celui de la drogue.» Alors que la seconde consiste à faire disparaître de l'écran radar des fonds légitimes au profit d'un individu. Pour le football, cela peut être des revenus provenant de droits TV, de la billetterie, ou du merchandising que l'on soustrait aux caisses du club.

### **Surfacturation et complicités**

A la base, le système qui permet de «dévoier» un transfert n'a rien d'extraordinaire: «C'est de la comptabilité pure. Il suffit de disposer des bons complices dans les clubs interlocuteurs, afin de pouvoir établir ou faire émettre des factures gonflées. Pour blanchir, on augmentera la facture d'achat du joueur. Pour frauder, on gonflera la facture de vente (ndlr: voir infographies en page 40). Des pratiques facilitées par la manière subjective et secrète dont sont fixés les prix sur le marché des transferts. Rien n'empêche, par exemple, de surévaluer de dix fois un joueur avec deux pieds gauches.»

Avant ou après le flux de fonds légitimés par la pièce comptable (facture), de l'argent circule sans laisser de traces autour du globe, au gré des paradis fiscaux, de sociétés offshores, de fondations, sans oublier les intermédiaires ou les comptes bancaires numérotés. Un périple pratiquement intraçable pour les enquêteurs qui s'y intéresseraient. «Nous avons rencontré des cas où plus de quinze factures successives avaient été émises. Les agents jouent un rôle essentiel dans ce montage où les relations personnelles sont très fortes,» confirme Noël Pons.

Les joueurs pris dans ce ballet ne sont pas choisis au hasard. Un portrait-robot? «Ce sont souvent des joueurs dans la deuxième moitié de leur carrière. Ce ne sont pas des



stars. Ils sont chers, mais on ne les voit jamais jouer. Ils arrivent, se blessent, se font opérer, puis repartent. Et tout le monde les oublie.»

Il y a aussi des joueurs moyens, à qui il arrive de jouer en dépit de la logique sportive. Dans ces cas-là, continue Noël Pons, il peut bénéficier d'un soutien et d'un «marketing» particulier. Un directeur sportif également agent de joueurs, ou un entraîneur qui a des intérêts sur les transferts peuvent s'arranger pour le «faire mousser. La communication ciblée sur un joueur, même quelconque, permet d'accroître artificiellement sa notoriété et, ainsi, légitimer par avance une surfacturation. Il s'agit de créer de la vraisemblance.»

### **Structure autoprotectrice**

Si les techniques sont connues des contrôleurs, on peut se demander pourquoi il n'y a pas plus de condamnations. Noël Pons identifie deux causes à cette situation. La première tient dans l'internationalisation du marché: «Tous les pays ne proposent pas le même niveau de surveillance. Certains n'ont même pas de lois pour lutter contre la corruption. Les malfrats le savent. Ils ont parfaitement identifié ces régions, parfois situées juste à la frontière de l'Europe. Imaginez que certains clubs n'y ont même pas encore de comptabilité!»

La seconde tient dans les moyens à disposition: «Les malfrats savent aussi que la manière de contrôler est dépassée et qu'il y a de moins en moins de contrôleurs. On renonce donc à poursuivre les petites affaires. Les tricheurs multiplient donc les problèmes mineurs qui, au final, forment des grandes rivières disparaissant dans la nature. L'angoisse des services de police est de tomber sur une grosse affaire comme celle des matches manipulés en Italie ou traitée par le Parquet de Bochum, qui mettent en cause plusieurs centaines de personnes éparpillées dans le monde. Physiquement, il est impossible d'enquêter sur une telle foule.»

Du coup, les procès sont rares et le monde du sport donne l'impression d'agir en toute impunité. «En fait, le problème est le même qu'avec les banques. La justice n'a pas les moyens d'aller au bout, car les opérations sont souvent bien montées. Nous n'avons pas à faire à des «chèvres». De plus, cette structure est autoprotectrice. Quand un instigateur est enfin identifié par les autorités, il a déjà disparu.»

### **Etablir une liste noire**

Est-ce à dire que le sport a déjà perdu la partie? «Tant que l'on ne parviendra pas à une harmonisation internationale des moyens de lutte, le combat se révélera difficile. Le problème est la dissymétrie entre les divers régimes entre lesquels des échanges sportifs se réalisent. L'enjeu est si important que même la Commission européenne cherche des solutions. Ces pays sont des trous noirs», estime Noël Pons. L'homme est également dubitatif en ce qui concerne la création d'une agence internationale de lutte contre les dérives financières dans le sport. «Ce pourrait être une solution. Seulement, comment est-ce que ses employés vont trouver leurs informations? Ils seraient de toute manière dépourvus de moyens policiers d'investigation.»

Reste le fair-play financier lancé par l'UEFA et porté par son président Michel Platini, qui doit contraindre les clubs à plus d'éthique comptable. Selon l'expert, la démarche est positive, à condition d'avoir les moyens de punir et que les règles ne se transforment pas en paperasserie de spécialistes. «Les fraudeurs s'adaptent à tout. Est-ce que les 6000 pages de la loi Sarbanes-Oxley sur la gouvernance des entreprises (adoptée aux Etats-Unis après le scandale Enron en 2002), ont empêché ne serait-ce qu'une société cotée à la bourse américaine de frauder, si elle le voulait? Non. Pour le fair-play financier, ce sera pareil s'il devient une usine à gaz comptable. Il fonctionnera s'il est crédible et sa crédibilité passe par des sanctions exemplaires.»

Et Noël Pons de lancer une idée d'action, dont le principe a fait trembler la puissante place financière helvétique: «Pourquoi ne pas imaginer une pression internationale identique à celle subie par la Suisse, lorsque l'OCDE a publié sa fameuse liste noire des paradis fiscaux? Menacer, voire exclure du bal un pays entier dans lequel le sport est gangrené, aurait à coup sûr de l'effet. Il n'y a rien de mieux que la sanction portefeuille.» Ce qui signifie aussi exclure les clubs du flamboyant bal des transferts.

13.04.2016

**Liens :** <http://www.lematin.ch/sports/football/Les-transferts-servent-aussi-a-blanchir-de-l-argent/story/27807950>

### **Laurent Vidal : « La manipulation sportive est beaucoup plus complexe que le dopage »**

140 milliards d'euros, soit 10% des recettes d'argent sale du crime organisé à travers le monde, sont lessivés chaque année dans les paris sportifs, selon des estimations. Car qui dit paris, dit manipulation sportive, trucage, corruption, comme le Calcioscommesse l'a montré il y a peu. Cette question de l'intégrité sportive menacée par la mondialisation des paris et l'appétit mafieux, Laurent Vidal s'y est intéressé en tant que directeur d'une chaire universitaire à Paris I – Panthéon Sorbonne nommée « *Éthique et sécurité dans le sport* ». Le rapport rendu en novembre, intitulé *Lutter contre la manipulation sportive* et long de milliers de pages, pique les yeux et fait froid dans le dos sur tout ce milieu. En quelques questions, l'avocat au barreau de Paris a bien voulu aborder ce fléau.

Propos recueillis par Arnaud Clement mercredi 31 décembre

Autant d'argent et même pas assez pour s'acheter un coupe-ongles...

Laurent Vidal, vous êtes le directeur de la chaire « *Éthique et sécurité dans le sport* » de l'université Paris I – Panthéon Sorbonne et avez rendu en novembre un rapport sur la manipulation sportive liée aux paris. Le sport, un domaine qui vous tient à cœur ?

Ah oui, c'est même plus que ça. Ça me tient au cœur par le sport lui-même, qui constitue une part importante de la richesse nationale et, sans faire trop de philosophie, sert à la maîtrise des violences au sein des sociétés, quelque chose qui va bien au-delà de la beauté du jeu. Quand bien même c'est un medium fondamental. Je trouve des vertus dans tout ce qui m'entoure en termes de sport.

**Racontez-nous la genèse de ce projet de recherche sur l'éthique et l'intégrité dans le sport...**

En fait, il y a quelques années, le Qatar cherchait à exister par rapport au monstre de cette région du monde qu'est l'Arabie saoudite, qui est, comme tout le monde le sait, bien soutenu par les États-Unis. Donc le Qatar cherchait à être acteur diplomatique important en investissant dans le langage universel qu'est le sport. Le président de l'International Centre for Sport Security (ICSS), proche de l'émir, a été missionné pour développer un centre pour protéger la sécurité et l'intégrité dans le sport, en créant aussi une vraie expertise sur l'intégrité sportive. Il s'est donc tourné vers plusieurs universités du monde entier pour ce travail. Ils ont finalement choisi la France et la Sorbonne, car notre approche pluridisciplinaire était la bonne pour eux. Mais c'est un travail qui a mobilisé plus de 80 personnes du monde entier, des théoriciens comme des praticiens, et une quarantaine d'entre eux ont pris la plume

pour la rédaction finale du rapport, après un travail de plus de deux ans. Mais la base de la base, c'est le Qatar.

**La manipulation sportive et les paris, est-ce la menace qui a remplacé le dopage au rang de principal danger pour l'équité sportive ?**

Ça ne l'a pas remplacé, c'est plutôt venu s'ajouter au dopage. Déjà, malgré les moyens mis en place, pour des raisons de blocages politiques, l'Agence mondiale antidopage (AMA) n'a pas eu les résultats escomptés. On voit d'ailleurs ce qui est sorti sur l'athlétisme russe récemment pour voir que ce n'est pas vraiment ça. Et surtout, la manipulation sportive par les paris est beaucoup plus complexe que le dopage, qui se résume à un acte pour un résultat donné. Là, il est question d'omission pour obtenir ou ne pas obtenir de résultat. C'est donc beaucoup plus complexe, opaque, avec un champ plus large, profond et international.

Je ne parle pas du propulseur qu'a été Internet, avec lequel on peut communiquer avec son smartphone des infos sensibles ou parier sur un match à l'autre bout de la Terre en une seconde.

**Est-ce plus dur d'étudier les dérives du monde du sport ou d'autres domaines, comme la politique ou la finance ?**

Le sport, c'est plus dur, oui. Dans les autres domaines, on a évidemment une multitude d'acteurs et ce n'est pas simple. Dans le sport aussi, avec des états, des acteurs privés, un cadre national et en même temps international, et à tout ceci se rajoute le monde sportif, marqué par un désir prégnant : son autonomie, chose importante à laquelle il ne faudrait pas trop toucher. Dans le rapport, on propose un rapprochement avec certains marchés financiers, car il y a des parallèles assez troublants entre certains produits financiers dans leurs déclinaisons les plus folles et les paris qui peuvent exister. Le problème, c'est que le mouvement sportif veut bosser sur une telle problématique tout en gardant son indépendance. Déjà que les états ont du mal à se coordonner, qu'il faut coordonner les actions des services de police et de la justice... Je ne parle pas du propulseur qu'a été Internet, avec lequel on peut communiquer avec son smartphone des infos sensibles ou parier sur un match à l'autre bout de la Terre en une seconde. Donc vous ajoutez la technologie, le caractère transnational et la complexité des acteurs, et vous avez là un phénomène plus dur à étudier.

**Comme vous l'écrivez dans votre rapport, il est quasiment impossible de se rendre totalement compte de l'ampleur de la problématique des matchs truqués, du poids des paris, dont une grande part sont illégaux.**

Oui, aujourd'hui, si vous prenez seulement les sources ouvertes au public, comme le site d'Interpol qui présente toutes les semaines la liste des arrestations, mises en examen, soupçons, etc, depuis un an, ce sont plus de 150 cas de manipulation sportive recensés. Encore une fois, on ne parle que de sources ouvertes ! Et quand vous rajoutez par-dessus cela vos sources confidentielles, avec des spécialistes ou des gens qui viennent par exemple me confier des faits en toute discrétion, on arrive à plusieurs centaines, voire bien plus, de matchs manipulés. Des matchs dans des sports pas toujours médiatisés, souvent à des niveaux assez bas, avec des gens mal payés plus facilement manipulables, de faibles enjeux... Tout ça est propice et donc on ne peut pas être au fait de tout ce qui se passe dans le monde en la matière.

**Dans votre état des lieux de la manipulation sportive mondiale, on voit que le football occupe une place de choix...**

Le football est le sport le plus populaire, sur lequel on parie le plus et où les enjeux et la médiatisation sont forts. L'Asie, où la culture du jeu est très développée, parie aussi sur le football. C'est quasiment mécanique. Ensuite, dans l'ordre, on retrouve le

cricket, le tennis, le badminton. Le rugby reste à peu près propre en la matière. Mais on voit ces phénomènes s'attaquer au foot US, un peu le basket aussi...

### **Donc sport médiatisé ne dit pas forcément plus de contrôle ?**

Non, il y a beaucoup de choses à faire. Les compétitions sportives mineures sont touchées. En France, c'est plus contrôlé grâce au travail de l'Autorité de régulation des jeux en ligne (ARJEL) ou de la Française des Jeux, et peu d'affaires sortent, mais même en Angleterre, on en retrouve... En Belgique, il y a eu un procès avec un petit club impliqué, des salaires impayés, un club en difficulté, tout un tas de facteurs qui ont facilité le trucage des matchs. Il y a même eu des soupçons durant la Coupe du monde 2014 (*Cameroun-Croatie, ndlr*)... Même les plus hautes sphères sont concernées. Le problème, c'est qu'il est extrêmement compliqué de faire la preuve de la manipulation d'un match, voire quasi impossible. Comme la majorité des manipulations se font en lien avec des paris, entre 70 et 90 %, la FIFA a créé un système de *monitoring* (*surveillance, ndlr*) qui dégage des tendances de suspicion, y compris de matchs amicaux. Mais le fait d'avoir de la suspicion sur une variation de cote, ça n'apporte aucune preuve. Ça alerte et restreint en même temps la potentialité d'arrangement, mais ça ne suffit pas. Le dopage, c'est facile à prouver. Mais allez montrer qu'un joueur n'a pas fait son « *best effort* » ...

### **Y a-t-il des spécificités propres au football en matière de manipulation sportive ?**

Oui, encore une fois, c'est lié à la popularité du foot. On retrouve des formules de paris multipliés, comme le Lucky 21 ou le Canadian 27 pour les initiés, où on peut coupler 27 paris sur des faits de jeu différents. Un carton jaune ou rouge, un corner... Donc il n'y a pas de spécificité dans la façon d'organiser le trucage, mais dans ces formules de paris diverses. En ce moment, le Canada négocie avec les opérateurs pour savoir s'il autorise ou non le pari sur un seul événement problématique, car c'est extrêmement simple de truquer pour qu'un joueur donné prenne un carton jaune avant la mi-temps par exemple. Donc plus vous multipliez les formules, plus ça complique la chose, mais là se pose la question de l'addiction, en multipliant les possibilités et où ça n'en finit pas. Mais s'il n'y a qu'une possibilité, il y a un gros risque de manipulation.

Le Calcioscommese est la plus grosse affaire connue que le football ait enregistrée. Des mafias asiatiques sont passées par des mafias de l'Est pour qu'elles approchent des joueurs ou arbitres.

### **Quelle est la plus grosse affaire connue que le football ait enregistrée en la matière d'après vous ?**

Le Calcioscommese. L'Italie est quand même pas mal concernée (*Totonero dans les années 80, ndlr*). Le principe ? En gros, des triades ou des mafias asiatiques sont passées par des mafias de l'Est pour qu'elles approchent des joueurs ou arbitres. Ils vont les inciter et les manipuler complètement pour qu'ils n'aient pas le choix. Et derrière, on retrouve des sociétés *offshore* dans des paradis fiscaux qui encaissent les bénéfices... Comme en Chine, on a des « *collapse leagues* » (*ligues mortes, ndlr*), appelées ainsi car tout le monde sait que c'est truqué, les paris se sont redirigés en masse sur l'Europe. Mais un type qui veut blanchir son argent sale aura toujours un ticket pour dire qu'il a gagné.

Justement, on part de 140 milliards d'euros de blanchiment d'argent sale grâce aux paris, soit 10% du blanchiment mondial...

C'est le chiffre annoncé par Valérie Fourneyron et par les services français. Nous sommes arrivés par notre propre calcul à une somme comprise entre 100 et 140 milliards. Fourneyron s'était fondée sur le rapport d'Interpol, nous avons eu une autre méthodologie. Mais voilà, quand les sites proposent en moyenne 93% de taux de

retour au joueur, c'est-à-dire que pour 1000 € de pari, en moyenne, vous récupérez 930 €... C'est un taux de rentabilité exceptionnel en matière de blanchiment. La « lessiveuse » habituelle, c'est entre 60% et 70%.

Cela pose une question : le football finance-t-il le crime organisé ?

Non (*catégorique*), ça serait faire fi de tous les efforts faits par les opérateurs, le mouvement sportif... Le crime organisé ne fait qu'utiliser une faille. Et si on arrive à éclipser le crime organisé des paris, celui-ci passera à autre chose pour son business, ce n'est qu'un instrument. Mais c'est vrai que ça va loin. La Fédération zimbabwéenne a exclu 80 joueurs pour des accusations de trucage. Le premier arbitre chinois en Coupe du monde a pris cinq ans de prison pour avoir accepté 100 000 € en échange d'un arrangement, ce ne sont pas des choses anodines. Sans parler du travail d'Europol en 2013, qui avait dénoncé les réseaux ayant truqué 380 matchs dans plusieurs pays... Dans votre rapport, on se rend bien compte de l'explosion du marché des paris, qu'ils soient légaux ou illégaux, mais on a l'impression que les moyens de lutte contre les fraudes et dérives ne suivent pas vraiment...

C'est rien de le dire ! Pour la simple et bonne raison qu'on est dans le jeu du chat et la souris. C'est transnational, international, donc plus complexe que le dopage, et il faut de la coordination, de l'échange d'infos, une sorte de continuum qui va de la prévention au monitoring en passant par les sanctions. Tout ça nécessite une immense concertation. On n'en est qu'aux balbutiements...

Il faut renforcer la coordination. On ne peut pas faire autrement. L'éducation et la prévention, c'est une bonne base, mais il faut d'autres choses.

**Il est question notamment d'une Task Force créée par Interpol pour lutter contre la manipulation dans le football. Mais là encore, vous dites que son action est encore loin d'être efficace...**

Oui, même si c'est déjà très bien. Mais ce qu'il faut, c'est renforcer la coordination. Des recommandations ont été faites pour appeler à un rapprochement entre tous les acteurs. On ne peut pas faire autrement. L'éducation et la prévention, c'est une bonne base, mais il faut aussi plein d'autres choses.

**Finalement, vous émettez un large panel de recommandations et de voies à suivre, qu'il soit question de droit, de répression, de prévention, de coordination nationale ou internationale. Si vous deviez synthétiser les mesures phares pour une meilleure lutte ?**

Je dirais qu'il faut absolument une véritable coordination. Tout le monde veut le faire, mais personne ne fait rien. Or c'est fondamental, aucune des parties ne peut régler ce problème à elle seule. Ensuite, je pense que si on ouvre le marché, il faut le faire de manière régulée. Et si j'avais une troisième recommandation, je dirais qu'il faudrait déjà accepter de se mettre d'accord derrière un certain nombre de faits et ne pas se cacher derrière son petit doigt. Par exemple, arrêter de dire que le pari n'est pas dangereux... Mais le mouvement sportif n'a pas envie de ça. Ça serait pourtant une première étape que de faire un bilan objectif de la situation, chose qu'on a essayé de faire. D'abord, on lâche l'hypocrisie, les opérateurs responsables en matière de pari où les clubs se mettent d'accord sur des constats minimaux, et ainsi, on peut avancer ensemble.

Dans le rapport, il est écrit : « *D'une certaine manière, le CIO contrôle le champ sportif global bien mieux que l'ONU n'organise la société mondiale.* » Il en est globalement de même pour la FIFA avec le ballon rond. Mais ces organisations sont souvent visées par des scandales, des affaires de corruption. Dès lors, prétendre vouloir remettre l'éthique sportive au cœur du jeu n'est-il pas un doux rêve ?

Avec le rapport Garcia sur la FIFA (*sur l'attribution des Mondiaux 2018 et 2022, ndlr*), on peut voir que ça change quelque peu. Le CIO a aussi des problèmes et les réformes menées actuellement avec le nouveau président Thomas Bach vont faire changer les choses. Je le sais de source sûre. L'intégrité est fondamentale en sport, et c'est pourquoi il y aura un forum mondial sur ce sujet en avril 2015 organisé par le CIO. Donc non, ce n'est pas contradictoire à partir du moment où il y a des réformes menées. En tout état de cause, le mouvement sportif a son autonomie et doit faire le travail qu'il doit faire, il ne peut pas faire autrement.

#### **Sinon quoi ?**

Sinon, il court à sa perte en terme de crédibilité

**Liens :** <http://www.sofoot.com/laurent-vidal-la-manipulation-sportive-est-beaucoup-plus-complexe-que-le-dopage-193944.html>

## **Blanchiment d'argent des clubs de football**

Dans son rapport annuel, Tracfin s'intéresse au cas de transferts de joueurs de football servant à transférer des fonds douteux

Toute ressemblance avec des clubs existants n'est pas fortuite. La cellule chargée de lutter contre le blanchiment d'argent sale a dessiné le schéma type pouvant permettre à des fraudeurs de recycler légalement leur argent en France, à travers le milieu du sport. Ceux qui seraient tentés de le faire sont prévenus.

Alors que la saison des transferts bat son plein, les clubs de football sont prévenus : ils sont dans le collimateur de Tracfin, la cellule de Bercy spécialisée dans la traque à la fraude financière organisée. Personne n'est visé nominativement, pour l'instant. Mais les superagents du fisc, qui luttent contre le blanchiment d'argent national et international, ne sont pas dupes de certaines pratiques en vogue dans le milieu du sport et tiennent à le faire savoir.

Dans leur rapport annuel 2012, publié jeudi, ils dessinent le schéma type de blanchiment d'argent pouvant être mis en place dans le cas de transferts de joueurs de football. Ce « cas typologique numéro un » est le premier dont ils parlent, dès la huitième page de leur rapport qui en contient une centaine ! Bref, toute ressemblance avec un club de football existant ou ayant existé ne sera sûrement pas fortuite.

Tracfin imagine un schéma de blanchiment reposant sur la surfacturation d'un transfert de joueur. Soit deux clubs de football : le premier « A » - localisé en France - « présente des difficultés financières » ; le second « B », est localisé en Amérique latine. « Lors de la saison des transferts, le club B rachète au club A le joueur Y pour 15 millions d'euros », imagine Tracfin. Et de préciser : « ce montant peut paraître important pour un joueur qui n'a pas fait une saison exceptionnelle et qui s'est, de surcroît, blessé ». En creusant un peu, Tracfin se rend compte que le club acheteur, « B », est détenu par un fonds d'investissement domicilié dans un pays à fiscalité privilégiée, non européen (fonds numéro 2).

Le club vendeur « A », est pour sa part détenu par un fonds d'investissement (numéro 1), domicilié dans un pays à fiscalité privilégiée lui aussi, mais européen. Tracfin poursuit son enquête et découvre alors que les deux fonds sont en fait détenus par la même personne, « M.X » ayant « un lien avec la criminalité organisée d'Amérique latine ». Retrouver de tels liens implique, au passage, un long travail d'enquête, dans les méandres de la finance internationale où rien n'est plus difficile que de traquer l'origine des fonds. Mais c'est le rôle de Tracfin.

Si l'on reconstruit le schéma de financement de ce simple transfert de joueur, en recollant les morceaux du puzzle, on découvre que de l'argent sale est arrivé, légalement, dans le compte bancaire français du club de football A. Comment ? Tout part du moment où le fonds 1 achète le club A depuis un pays européen. Il peut alors justifier la vente à des prix très élevés des joueurs présents pour « alléger la masse salariale » et apparaître ainsi comme un gestionnaire avisé, répondant aux critères du « fair play financier » imposant aux clubs européens de bien équilibrer leurs recettes et leurs dépenses. « La prise de contrôle des clubs de football présentant des difficultés financières peut constituer une étape préliminaire facilitant les opérations de blanchiment dans le cadre de transferts de joueurs de football », prévient Tracfin. A terme, via le club A, « X » a donc blanchi son argent en France.

A la fin de cet exemple, les enquêteurs de Tracfin, par souci de transparence, livrent le portrait type de ce qu'ils considèrent comme des critères d'alerte pour justifier une enquête de leur part : club de sport en difficulté ; doute sur l'origine des fonds ; modalités de transferts de joueurs (s'il s'agit de joueur en fin de carrière ou blessé, ou bien s'il rejoint un club où sa place sera redondante avec d'autres joueurs plus jeunes...) Les clubs français répondant à ces critères se reconnaîtront, le cas échéant

**Liens :** <http://www.lopinion.fr/26-juillet-2013/petit-guide-a-l-usage-clubs-football-voulant-blanchir-l-argent-2434>

## Les transferts servent aussi à blanchir de l'argent

Depuis trente ans, Noël Pons enquête sur les systèmes utilisés dans ces mouvements de joueurs pour frauder et blanchir de l'argent. Mode d'emploi.

Chaque été, la période de transferts tient en haleine des millions de supporters, friands de rumeurs et montants dignes des cagnottes l'EuroMillions. Chaque été, donc, les clubs vendent et achètent des joueurs dans un joyeux marché. Il y en a toujours plus. Ils viennent de toujours plus loin. Selon les chiffres publiés par la FIFA, 11?500 transferts ont été réalisés par 5000 clubs en 2011. Le tout pour un chiffre d'affaires de près de 3 milliards de francs.

Ce beau «business» présente cependant des transhumances parfois étranges. «Vous avez remarqué? Même s'il y a des transferts corrects, tous ne sont pas logiques», lance Noël Pons. Son ironie est accentuée par son accent méridional. «Cela fait trois décennies que j'observe le monde du foot, ses codes et ses comptes, pas le jeu. Ce qui m'intéresse, ce sont les montages. Ceux qui permettent aux fraudeurs de profiter des failles sous couvert de l'image lisse et idéalisée du sport.»

Noël Pons est un spécialiste de la fraude. Ancien inspecteur des impôts et du service central français de lutte contre la corruption, il décortique depuis trente ans les comptes des clubs, mais aussi le milieu bancaire. «Les deux mondes sont très proches quand il s'agit de blanchir de l'argent ou de frauder. Les techniques comptables sont les mêmes. On y travaille avec des surfacturations».

### **Fraude et blanchiment**

Pour le Français, les périodes de mercato sont toujours un spectacle divertissant. Si vous observez le mouvement des joueurs, d'où ils viennent et où ils vont, vous allez remarquer qu'ils sont comme des troupeaux de gnous qui migrent chaque année de la Tanzanie vers le Kenya. Leurs déplacements ne doivent rien au hasard. Certains flux permettent d'identifier les clubs et, surtout, les régions à risque.»

Le sens de la migration indique, lui, si les propriétaires de club sont candidats au blanchiment ou à la fraude. Pour mémoire, le premier a pour but de légaliser des

fonds aux origines douteuses, «comme le trafic d'armes ou celui de la drogue.» Alors que la seconde consiste à faire disparaître de l'écran radar des fonds légitimes au profit d'un individu. Pour le football, cela peut être des revenus provenant de droits TV, de la billetterie, ou du merchandising que l'on soustrait aux caisses du club.

### **Surfacturation et complicités**

A la base, le système qui permet de «dévoyer» un transfert n'a rien d'extraordinaire: «C'est de la comptabilité pure. Il suffit de disposer des bons complices dans les clubs interlocuteurs, afin de pouvoir établir ou faire émettre des factures gonflées. Pour blanchir, on augmentera la facture d'achat du joueur. Pour frauder, on gonflera la facture de vente (ndlr: voir infographies en page 40). Des pratiques facilitées par la manière subjective et secrète dont sont fixés les prix sur le marché des transferts. Rien n'empêche, par exemple, de surévaluer de dix fois un joueur avec deux pieds gauches.»

Avant ou après le flux de fonds légitimés par la pièce comptable (facture), de l'argent circule sans laisser de traces autour du globe, au gré des paradis fiscaux, de sociétés offshores, de fondations, sans oublier les intermédiaires ou les comptes bancaires numérotés. Un périple pratiquement intraçable pour les enquêteurs qui s'y intéresseraient. «Nous avons rencontré des cas où plus de quinze factures successives avaient été émises. Les agents jouent un rôle essentiel dans ce montage où les relations personnelles sont très fortes,» confirme Noël Pons.

Les joueurs pris dans ce ballet ne sont pas choisis au hasard. Un portrait-robot? «Ce sont souvent des joueurs dans la deuxième moitié de leur carrière. Ce ne sont pas des stars. Ils sont chers, mais on ne les voit jamais jouer. Ils arrivent, se blessent, se font opérer, puis repartent. Et tout le monde les oublie.»

Il y a aussi des joueurs moyens, à qui il arrive de jouer en dépit de la logique sportive. Dans ces cas-là, continue Noël Pons, il peut bénéficier d'un soutien et d'un «marketing» particulier. Un directeur sportif également agent de joueurs, ou un entraîneur qui a des intérêts sur les transferts peuvent s'arranger pour le «faire mousser. La communication ciblée sur un joueur, même quelconque, permet d'accroître artificiellement sa notoriété et, ainsi, légitimer par avance une surfacturation. Il s'agit de créer de la vraisemblance.»

### **Structure autoprotectrice**

Si les techniques sont connues des contrôleurs, on peut se demander pourquoi il n'y a pas plus de condamnations. Noël Pons identifie deux causes à cette situation. La première tient dans l'internationalisation du marché: «Tous les pays ne proposent pas le même niveau de surveillance. Certains n'ont même pas de lois pour lutter contre la corruption. Les malfrats le savent. Ils ont parfaitement identifié ces régions, parfois situées juste à la frontière de l'Europe. Imaginez que certains clubs n'y ont même pas encore de comptabilité!»

La seconde tient dans les moyens à disposition: «Les malfrats savent aussi que la manière de contrôler est dépassée et qu'il y a de moins en moins de contrôleurs. On renonce donc à poursuivre les petites affaires. Les tricheurs multiplient donc les problèmes mineurs qui, au final, forment des grandes rivières disparaissant dans la nature. L'angoisse des services de police est de tomber sur une grosse affaire comme celle des matches manipulés en Italie ou traitée par le Parquet de Bochum, qui mettent en cause plusieurs centaines de personnes éparpillées dans le monde. Physiquement, il est impossible d'enquêter sur une telle foule.»

Du coup, les procès sont rares et le monde du sport donne l'impression d'agir en toute impunité. «En fait, le problème est le même qu'avec les banques. La justice n'a pas les moyens d'aller au bout, car les opérations sont souvent bien montées. Nous



n'avons pas à faire à des «chèvres». De plus, cette structure est autoprotectrice. Quand un instigateur est enfin identifié par les autorités, il a déjà disparu.»

### **Etablir une liste noire**

Est-ce à dire que le sport a déjà perdu la partie? «Tant que l'on ne parviendra pas à une harmonisation internationale des moyens de lutte, le combat se révélera difficile. Le problème est la dissymétrie entre les divers régimes entre lesquels des échanges sportifs se réalisent. L'enjeu est si important que même la Commission européenne cherche des solutions. Ces pays sont des trous noirs», estime Noël Pons. L'homme est également dubitatif en ce qui concerne la création d'une agence internationale de lutte contre les dérives financières dans le sport. «Ce pourrait être une solution. Seulement, comment est-ce que ses employés vont trouver leurs informations? Ils seraient de toute manière dépourvus de moyens policiers d'investigation.»

Reste le fair-play financier lancé par l'UEFA et porté par son président Michel Platini, qui doit contraindre les clubs à plus d'éthique comptable. Selon l'expert, la démarche est positive, à condition d'avoir les moyens de punir et que les règles ne se transforment pas en paperasserie de spécialistes. «Les fraudeurs s'adaptent à tout. Est-ce que les 6000 pages de la loi Sarbanes-Oxley sur la gouvernance des entreprises (adoptée aux Etats-Unis après le scandale Enron en 2002), ont empêché ne serait-ce qu'une société cotée à la bourse américaine de frauder, si elle le voulait? Non. Pour le fair-play financier, ce sera pareil s'il devient une usine à gaz comptable. Il fonctionnera s'il est crédible et sa crédibilité passe par des sanctions exemplaires.»

Et Noël Pons de lancer une idée d'action, dont le principe a fait trembler la puissante place financière helvétique: «Pourquoi ne pas imaginer une pression internationale identique à celle subie par la Suisse, lorsque l'OCDE a publié sa fameuse liste noire des paradis fiscaux? Menacer, voire exclure du bal un pays entier dans lequel le sport est gangrené, aurait à coup sûr de l'effet. Il n'y a rien de mieux que la sanction portefeuille.» Ce qui signifie aussi exclure les clubs du flamboyant bal des transferts.

**Liens :** <http://www.lematin.ch/sports/football/Les-transferts-servent-aussi-a-blanchir-de-l-argent/story/27807950>

## **Blanchiment d'argent : Qu'est-ce qu'un transfert de joueur «suspicieux»?**

DECRYPTAGE – Comment joueurs et clubs peuvent devenir, sans le savoir, des outils efficaces pour blanchir de l'argent issu de la criminalité organisée...

Dès 2009, un rapport du Groupe d'action financière (Gafi) sur le blanchiment d'argent dans le secteur du football signalait que les fonds sur le marché des transferts transitaient souvent sur des comptes «offshore» et soulignait également le rôle central des agents de joueurs dans les transactions illégales.

«La financiarisation croissante de l'économie du sport, dans un contexte de crise économique et financière, a accru le risque d'ingérence de capitaux criminels dans ce secteur», relève dans son rapport de 2012 Tracfin, la cellule de renseignements financiers de Bercy...

Comment reconnaître un transfert de joueur «douteux»? *20 Minutes* dresse le schéma général du blanchiment d'argent au cours d'un transfert de joueur.

### **Principe général: Surfacturation**

Les montages financiers hasardeux, voire suspicieux, «reposent sur un schéma de surfacturation dans le cadre d'un transfert de joueur entre deux clubs», relève Tracfin.

Autrement dit, un joueur survendu par rapport à son «vrai» prix, devrait immédiatement questionner.

**Première étape: Rachat du club**

Dans un contexte de difficultés économiques, le club, qui souffre d'un manque de liquidités et qui n'arrive plus à payer ses joueurs, voire à rembourser ses emprunts, est racheté par un fonds d'investissement, domicilié dans un pays frontalier à fiscalité privilégiée.

**Deuxième étape: La vente du joueur**

Le club revend son joueur à un pays d'Amérique latine. Club, lui-même, détenu par un fonds d'investissement. Le montant du transfert paraît très élevé aux observateurs, en raison des contre-performances du sportif au cours de la saison passée, voire de ses blessures.

**Troisième étape: Les investigations**

Après enquête, il s'avère que les deux fonds d'investissement sont rattachés tous deux, de près ou de loin, au seul et même associé. Lequel, semble-t-il, entretient des liens avec la criminalité organisée en Amérique latine.

**Conclusion: Le joueur utilisé comme un moyen pour «blanchir» l'argent**

Ainsi, sous couvert d'un transfert de joueur entre deux clubs, cet «investisseur» peu scrupuleux a fait passer des sommes d'argent conséquentes depuis un pays à fiscalité privilégiée vers une place financière européenne. De surcroît, une partie du financement est issue de la criminalité. Le joueur est donc devenu un moyen pour réinjecter de l'argent «sale» dans l'économie légale. Le club, lui, est la porte d'entrée. Parfois sans le savoir...

**Liens :** <http://www.20minutes.fr/sport/1217589-20130903-20130903-blanchiment-dargent-quest-ce-quun-transfert-joueur-susplicieux>

**Transparence financière :  
Les agents de joueurs accusés de ne pas jouer le jeu**

ENQUÊTE – Pourtant contraints par la loi de dénoncer les transferts douteux de sportifs, les agents refusent de communiquer à Tracfin leurs informations...

Ils sont le maillon indispensable qui permet au système de brasser des millions d'euros. Au cœur des transferts, les agents de joueurs négocient, mettent en relation et rapprochent clubs et joueurs. Des dizaines de milliards d'euros transitent ainsi chaque année sous leurs yeux. Depuis la loi du 9 juin 2010, ils sont censés avertir la cellule de lutte anti-blanchiment du ministère des Finances, Tracfin, s'ils ont le moindre commencement de soupçon d'un financement douteux. S'ils ne le font pas, ils risquent, au même titre que les banquiers, les notaires ou encore les marchands d'art, d'être poursuivis pour complicité de blanchiment d'argent.

Pourtant, en trois ans, et malgré cette obligation, aucun signalement n'est remonté à Tracfin. «C'est tout de même très bizarre. Ou tout du moins anormal qu'on n'ait pas reçu de déclaration de soupçon», indique-t-on au sein de l'organisation. Manque de volonté? Culture du secret et protection délibérée des intérêts? «Les transferts de joueurs, en raison des conditions d'opacité qui les entourent et les montants considérables qu'ils drainent, constituent [...] un vecteur possible pour blanchir de l'argent sale», écrit Tracfin dans son rapport d'activité 2012.

### «On n'est pas sous Vichy»

De leur côté, les agents se défendent de fermer les yeux sur les montages financiers pratiqués lors des transferts de joueurs. «Premièrement, je n'ai jamais rien vu de tel dans toute ma carrière. Si l'on ne déclare rien, c'est qu'il n'y a rien. Et deuxièmement, nous sommes constamment maltraités et diffamés par les pouvoirs publics. Je considère que je n'ai pas à coopérer», s'agace Bertrand Cauly, agent de joueur et président du Syndicat national des agents sportifs (Snas). Bruno Satin, un autre agent sportif, assimile la démarche à de «la délation». «On n'est pas sous Vichy!» peste-t-il.

### **Qu'est-ce qu'un transfert à risque?**

Les agents de joueurs, au rôle d'intermédiaire, risqueraient de se mettre en porte-à-faux avec un client, que ce soit le club ou le joueur. «Jamais un agent ne risquera de se mettre dans cette position. On refuse d'entrer dans ce type de discussion», commente l'un d'entre eux. Rendue anonyme, la déclaration de soupçons auprès de Tracfin fonctionne désormais relativement bien auprès des banques, pourtant elles aussi soucieuses du secret professionnel. «Il faudrait peut-être aussi intégrer les fédérations, des observateurs plus neutres», souligne-t-on au sein de la cellule.

**Liens :** <http://www.20minutes.fr/sport/1217581-20130903-20130903-transparence-financiere-agents-joueurs-accuses-jouer-jeu>

## **Blanchiment d'argent : l'autre mercato**

16,9 milliards d'euros : c'est ce que représente le marché du football européen en 2010-2011, selon des estimations du cabinet Deloitte. Les sommes dépensées lors du mercato 2012, qui s'achève le 4 septembre, devraient être, comme chaque année, astronomiques. Lors du mercato estival 2011, les clubs anglais de Premier League avaient dépensé 612 millions d'euros. En France, les pétrodollars du Qatar ont permis au PSG d'affoler le marché. Mais l'argent écoulé lors des transferts n'a pas toujours une origine aussi certifiée. Comme l'a noté *Le Matin dimanche*, quotidien suisse, dans un article du 26 août 2012, "les transferts servent aussi à blanchir de l'argent".

Le blanchiment consiste à rendre propre, en le réinjectant dans le circuit économique, de l'argent obtenu avec des moyens criminels. Lors du transfert d'un joueur d'un club vers un autre club de football, le blanchiment repose le plus souvent sur un jeu de surfacturation. Cela revient à augmenter la facture de vente du joueur. Par exemple, un club achète 10 millions d'euros un joueur, dont le coût réel s'élève à 5 millions d'euros.

Parler du sujet est délicat. En 1992, François d'Aubert, alors responsable de la commission parlementaire anti-mafia, avait créé un tollé en accusant les clubs de football professionnels, notamment celui de la principauté de Monaco, de blanchir de l'argent sale. A propos des clubs corses, il avait également affirmé : "Tout le monde sait que durant des années, l'un des deux principaux [clubs corses] a recyclé l'argent du racket des nationalistes mafieux."

### **Les Agents, acteurs clés du blanchiment**

"Certains types de joueurs, comme ceux en fin de carrière et ceux qui sont blessés, peuvent annoncer un transfert douteux", selon Noël Pons, spécialiste de la criminalité financière et ancien conseiller au Service central de prévention de la corruption, interrogé par le Monde.fr. Autre indice : "L'achat par un club d'un quatrième avant-centre, alors qu'il en a déjà trois, est suspect !", relate-t-il.

S'intéresser aux types de footballeurs échangés ne suffit pas pour élucider les cas de blanchiment ; les pays concernés par le transfert, les intermédiaires éventuels dans l'échange, la rémunération de l'agent, et les liens entre les deux clubs concernés sont aussi des éléments clés. *"Il existe beaucoup de moyens différents pour augmenter l'opacité d'un transfert"*, conclut Christian Klab, consultant et ancien responsable marketing des paris sportifs à la Française des jeux.

Dans un rapport publié en 2009 sur le blanchiment d'argent dans le secteur du football, le Groupe d'action financière (GAFI) avait signalé que les fonds sur le marché des transferts transitaient souvent sur des comptes offshore dans des pays où le secret bancaire et l'absence de taxe facilitent les maquillages financiers. Le rapport notait aussi le rôle central des agents de joueurs dans les transactions illégales. En France, la FFF a mis en place un contrôle strict de la profession mais beaucoup d'agents, non inscrits sur la liste de la fédération, échappent à la législation.

### **Asymétrie des contrôles**

Quelle est l'ampleur du phénomène ? Noël Pons tente de donner un ordre de grandeur : *"Les clubs de football sont des entreprises de type CAC 40, le phénomène de blanchiment doit donc être au même niveau de ce qu'il peut être pour ces entreprises"*. Des responsables politiques et des fédérations de football avaient signalé vingt affaires de blanchiment d'argent au GAFI lors de son enquête. Difficile en revanche d'avoir des données plus précises, car peu d'opérations de blanchiment d'argent ont fait l'objet d'une condamnation en justice.

Cette absence de condamnation est due principalement à l'absence abyssale de systèmes de contrôle sur le marché des transferts. Seuls deux pays au monde, la France et l'Allemagne, ont mis en place des dispositifs législatifs. En France, la Direction nationale de contrôle de gestion, chargée de surveiller les comptes des clubs de football professionnels et le Tracfin, cellule française de lutte contre le blanchiment, s'en charge. En revanche, dans les pays des Balkans, les pays d'Europe de l'Est et d'Amérique du Sud, aucun contrôle n'est effectué sur le marché des transferts. *"Le problème c'est l'asymétrie des contrôles, mais c'est le même problème pour tous les phénomènes de criminalité dans le système mondialisé"*, reconnaît Noël Pons.

Une lueur d'espoir ? L'Union européenne tenterait de mettre en place une loi d'harmonisation pour les 27 mais, pour Noël Pons, cela ne réglerait pas le problème, car *"elle serait difficilement applicable, certains pays n'ayant pas les moyens de mener des enquêtes ou de chercher des preuves"*, nuance le spécialiste.

**Liens :** [http://www.lemonde.fr/sport/article/2012/08/30/blanchiment-d-argent-l-autre-mercato\\_1751790\\_3242.html](http://www.lemonde.fr/sport/article/2012/08/30/blanchiment-d-argent-l-autre-mercato_1751790_3242.html)

## **Faudra-t-il interdire les paris sportifs pour lutter contre les mafias ?**

L'Institut des Relations internationales et stratégiques (IRIS) vient de publier un livre blanc intitulé "Paris sportif et corruption. Comment préserver l'intégrité du sport ?". Les mafias auraient fait main basse sur une partie de l'économie du sport et ses enjeux considérables, surtout en Asie. mais l'Europe ne serait pas épargnée...

Les cas de corruption autour des paris sportifs se multiplient et particulièrement dans le monde du football. L'Institut des Relations internationales et stratégiques (IRIS) vient de mettre en exergue les périls que font porter les paris sportifs truqués sur l'univers du sport professionnel dans le cadre de la publication d'un livre blanc intitulé "Paris sportif et corruption. Comment préserver l'intégrité du sport ?".

Les scandales ont tendance à éclater de manière croissante, mais les évènements de corruption connus des autorités et du grand public ne constitueraient que la partie visible de l'iceberg, une véritable bombe à retardement qui menace de s'étendre vers des compétitions et des championnats jusqu'alors réputés pour leur relative transparence et éthique.

**Les Etats commencent à se saisir de ce sujet face aux enjeux économiques considérables sous-jacents à ce phénomène. Allons-nous connaître un encadrement encore plus sévère des paris sportifs par les législateurs, voir sur le long terme une interdiction totale ?**

**Les paris sportifs truqués, une pratique mondialisée**

Le premier constat concernant les paris sportifs truqués est leur dimension mondiale. Le développement d'internet à la fin des années 90 et l'apparition des premières plates-formes de paris en ligne, se jouant des frontières et échappant aux lois des Etats, ont fortement contribué à démocratiser des pratiques qui existaient depuis déjà longtemps. Le premier cas majeur de corruption remonte ainsi à 1919, des joueurs de l'équipe de base-ball des White Sox de Chicago acceptant de l'argent d'un bookmaker pour faire perdre intentionnellement leur équipe.

Le rapport de l'IRIS souligne ainsi que sur environ 10 000 sites internet couvrant les paris sportifs, 80 à 90 % d'entre eux seraient dans l'illégalité la plus totale. La Chine est sûrement le pays dans le monde où l'utilisation d'intermédiaires illégaux incluant des trucages de paris sportifs récurrents est le plus développé. Un scandale retentissant a été récemment mis à jour avec un championnat de football largement faussé ou un arbitre a ainsi touché plus de 2,3 millions de yuan pour prendre des décisions arbitrales contestables dans le but d'influencer les matchs dans un sens ou un autre. La Fédération Chinoise est même accusée d'organisation de paris truqués et de corruption concernant des rencontres de la sélection nationale.

L'Asie est souvent considérée comme le point faible des paris sportifs, avec des bookmakers brassant des quantités impressionnantes d'argent sur un marché surdimensionné de quoi largement pouvoir s'acheter un arbitre ou des joueurs pour influencer sur une rencontre européenne.

L'Europe n'est pas épargnée par ce phénomène, le championnat de Bulgarie est par exemple réputé pour sa totale opacité avec des clubs plus ou moins aux mains de la mafia qui se sert des structures sportives pour blanchir de l'argent et pour organiser des paris truqués en arrangeant les matchs à l'avance. L'Italie vient récemment de connaître un nouveau scandale de paris truqués impliquant plusieurs joueurs et équipes de première division avec Cristiano Doni, le capitaine de l'Atalanta en état d'arrestation depuis la mi-décembre. Les clubs de Genoa, Bari, Lecce, Atalanta sont accusés de faire partie d'un vaste système organisé entre bookmakers véreux et joueurs et dirigeants tentés par l'appât du gain. Les cas de corruption cités ci-dessus ne sont que d'infimes exemples de pratiques qui s'étendent au plus haut niveau, le journaliste canadien Declan Hill, auteur du livre "Comment truquer un match de foot ?" soupçonne ainsi un trucage sur quatre matchs de la Coupe du monde 2006 de football en Allemagne. Les Etats commencent donc à traiter le problème à bras le corps.

**Liens :** <http://www.atlantico.fr/decryptage/faut-interdire-paris-sportifs-truques-blanchiment-argent-mafia-iris-florian-motemps-281806.html>